

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 5 juillet 2022**

Le mardi 05.07.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 28.06.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme IBRES), Mme TAURINES Anna (par Mme IBRES), Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme D'ANNUNZIO Monique (par Mme MERLO SERVENTI), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Excusée : Mme GARCIA Hélène.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREL CAYE Françoise.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 65-2022.

Subvention exceptionnelle au Comité d'Animation, à l'association Les Fous Alliés et au Foyer Rural.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide d'accorder une subvention exceptionnelle :**

- à l'**Association Comité d'Animation**, une subvention d'un montant de **399,60 €**, équivalente au total des droits de place encaissés par la régie municipale à l'occasion de la manifestation « Un air de campagne sous la halle » et plus particulièrement pour le marché aux fleurs, plantes, jardinage, artisanat, produits locaux ...organisé par ladite association en partenariat avec la commune, le 22.05.2022.
- à l'**Association Les Fous Alliés**, d'un montant de **500,00 €**, pour l'organisation d'un concert à la salle des fêtes le 28.05.2022.
- au **Foyer Rural de Grenade**, une subvention d'un montant de **1 159,00 €**, équivalente au montant des sommes encaissées par la commune, au titre des locations des salles du foyer rural, du 01.01.2022 au 30.06.2022.

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220705-65-2022-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022